



sont que des ouvriers dans leur spécialité ; combien font de la chimie ou de la médecine, comme un ouvrier ferait des chaussures ; bornés à un coin étroit du domaine de la connaissance sans vue générale, fermés à tout.

Souvent, dans le sens où c'est possible qu'un ouvrier c'est un bureaucratise matricier. On met, selon l'expression d'un auteur, le jeune homme dans une marmite, on ajoute des mathématiques, de la physique, de la chimie, tout ce qu'il faut pour faire un ingénieur, on chauffe et quand la cuisseuse est finie on ne regarde de la main que l'opérateur pour matricier.

Le volle gris de la madoissons s'étend sur toute la production intellectuelle, on donne au cinéma des choses informes auxquelles les romans de Ponsen le Tertre sont des chefs-d'œuvre. Des poètes « dadaïstes » en reviennent aux deux derniers.

Pour arrêter cette dissolution, un vent revient à l'enseignement classique avec latin et grec et on propose d'ouvrir la porte des lycées aux enfants les plus capables de l'école primaire.

Au point de vue de l'enseignement du prolétariat, la révolution éclate, que peu d'effet immédiat. Si la porte était largement ouverte, la nouvelle génération serait transformée. Mais la bourgeoisie se gardera bien de l'ouvrir toute grande. C'est au compte-goutte qu'elle entend donner la culture. Seuls quelques-uns

font des ouvriers dans leur spécialité ; combien font de la chimie ou de la médecine, comme un ouvrier ferait des chaussures ; bornés à un coin étroit du domaine de la connaissance sans vue générale, fermés à tout.

Mais quand certains gens leurés de faux espoirs se trouvent en face de la réalité, c'est-à-dire d'une vie étroite dans une situation médiocre, ils comprendront qu'ils ont autre chose à faire qu'à remercier les classes dirigeantes.

Le prolétariat a tout à gagner à ce qu'il y a de nombreux intellectuels issus de lui.

Un beau temps de la C. G. T. révolutionnaire, la qualité d'ouvrier manuel était la seule garantie de sincérité : l'intellectuel était suspect de venir au prolétariat pour gagner. C'était presque toujours vrai, mais les événements ont changé.

Pour arrêter cette dissolution, un vent revient à l'enseignement classique avec latin et grec et on propose d'ouvrir la porte des lycées aux enfants les plus capables de l'école primaire.

Au point de vue de l'enseignement du prolétariat, la révolution éclate, que peu d'effet immédiat. Si la porte était largement ouverte, la nouvelle génération serait transformée. Mais la bourgeoisie se gardera bien de l'ouvrir toute grande. C'est au compte-goutte qu'elle entend donner la culture. Seuls quelques-uns

Dottorese PELLETIER.

## A propos du régime politique

### Rappelle-toi !

*Des détenus politiques et non des moindres n'ont pas voulu contreigner le manifeste de leurs co-détenus. Ainsi s'exprimait dans le Journal du Peuple du mercredi 2 juillet le député Bernard Lecache, dénonçant la mort au moins qu'un quartier politique de la Santé, il y a deux mois les « AS » et ensuite le menu frétilin.*

Tour de suite, je déclare : que je me range du côté des derniers, n'en déplaise à Bernard Lecache, qui trouvait leur action inopportune.

La grève de la faim, disait-il, ne donnera de résultats qu'à elle converge avec l'action des organisations syndicales et du parti socialiste.

Mon « jeune » Bernard, tu te trompes, tout ce que les organisations syndicales peuvent faire est de faire quelques meetings et faire voter en faveur l'ordre du jour pour Traditional qui sera plus ou moins révolutionnaire, mais qui ne troublera nullement la digestion de nos gouvernements.

Et si Bernard Lecache et tous ceux qui « protestent » de l'encore actuellement sur cette question du régime politique étaient au courant de tout ce qu'il s'est passé à la Santé avant, et même pendant la guerre, ils sauraient que toujours les détenus politiques ont obtenu satisfaction par leurs propres moyens.

Des exemplaires à voir quelques-uns.

A la fin de 1916, lors d'assemblées du quartier politique, sont arrivées de visites politiques, deux jours, pour un reste de révolte de deux détenus, « notre admirable Lecoin » à l'égard du contrôleur de la prison.

Le lendemain soir, les co-détenus de notre ami se solidarisaient avec lui et refusaient de se laisser enfermer. Mais ils se battirent tous dans la même cage, organisèrent, durant toute la nuit, un beau concert révolutionnaire dont le directeur de la Santé de cette époque doit encore se souvenir.

Les détenus « communs » entendaient changer au « politique » entièrement à leur tour le refrain de l'Internationale.

Les habitudes des maisons avoisinant la Santé étaient aux premières loges et se demandaient ce qui pouvait bien se passer dans la « tôle » d'en face.

Devant l'latitude énergique de nos amis, l'Administration céda.

Un décret du ministre de la Justice vint alors annoncer que les « justas » de la cellule horizontale que leur punition était levée.

Un autre exemple : fin juillet 1917, grève de la faim à la Santé ; la raison, la voici :

Comme aujourd'hui, les prisons étaient pleines de grévistes. A Saint-Lazare, plus de 40 détenus étaient au régime de discipline.

A la Santé, la situation était la même : au quartier politique vingt-cinq camarades enfermés pour propagande contre la guerre ; au « commun », une trentaine de grévistes.

Le grève de la faim commença donc au quartier politique seulement, et cela sans attendre les décrets des régions administratives ou les juges du parti socialiste.

Les revendications des grévistes de la faim étaient la mise au régime politique des femmes grévistes de Saint-Lazare, et des hommes grévistes de la Santé.

Au bout de cinq jours de « lutte », satisfaction générale. Les camarades furent admis au régime politique, et les trente camarades du régime politique, et les trente camarades de droit commun, furent transférés au quartier politique.

Un autre petit exemple : au mois de février 1918, le bon camarade Barbé, détenu au « politique » pour propagande anarchiste, fut rappelé à la mort pour son rôle dans la C.G.T., mais pour avoir écrit à un camarade sans passer par la voie de l'Administration.

H n'avait en ce moment-là que six détenus au quartier politique ; immédiatement il écrivit au directeur pour lui faire savoir qu'ils ne laissaient pas sortir un ami *Barbe* du quartier sans que leur directeur revienne, l'apportant au quartier.

Il réussit à faire sortir *Barbe* pour la V. O. et à faire arrêter l'anarchisme pour le syndicalisme bolchevique ? Cet « évolution » s'est accompagnée d'une victoire !

Eugène CASTEU,

### Autorité ou Liberté

L'autorité est la main mise brutale sur les cervaux et les corps. Instituée pour opprimer, elle est un moyen sûr de domestication à longs effets.

Les próletaires, encore dans les ténèbres intellectuelles les plus épaisse, diviniseront les maîtres.

Seule une poignée d'héritiques s'insurge contre l'esprit d'inquisition latrine et cléricale, ce gouvernement religieux et Etat républicain se ressemblent comme deux frères.

L'un et l'autre sont basés sur l'obéissance à une caste inhumaine.

L'autorité a toujours horreur insurmontable pour le libre examen.

C'est pourquoi, aujourd'hui comme autrefois, c'est l'heure ; il se doit tout entier à l'employeur, au possesseur, aux gourviers, délégués de la tyrannie.

Pourquoi, ayant l'affaire de cette lettre des 21, n'est-il pas à la tête du *Libertaire* pour la V. O., à essayer d'arrêter l'anarchisme pour le syndicalisme bolchevique ? Cet « évolution » s'est accompagnée d'une victoire !

Eugène CASTEU,

Et le rappelle-toi, pour courage de prendre leurs responsabilités, révolutionnaires de partout, etc... Or, à quel moment avais-je raison ? Est-ce à cette époque ou aujourd'hui ? En raison de l'amitié que j'ai pour toi, je vous dirai pourtant bien le savoir.

Je vous dirai que tu préciseras pour nous, que l'obligation de faire l'ameute.

Allons, mon vieux Henri, rappelle-toi ce que tu fais pour nous, mais pour tes quinze jours, et ne te laisse pas influencer par quelques futurs « dictateurs du prolétariat ».

Dans la lettre, tu déclares te solidaire avec ceux qui n'ont pas vu signé la protestation de leurs camarades, parce qu'ils disent, tu es donc courageux ! Pour sortir les amis *Barbe* du quartier, tu as été trop courageux, l'apportant au quartier.

Quand aux injures dont tu parles, que les anarchistes jettent à la face de tes « protégés », c'est de la blague, car ce n'est pas une injure quelqu'un que de lui demander des précisions.

Et puis, je me rappelle, moi aussi, d'autres époques où la répression était aussi dure que maintenant, mais alors, on ne parlait pas de la police de la mort, ou de la mort de la mort.

Et puis, je me rappelle, moi aussi, d'autres époques où les répressions étaient plus dures que maintenant, mais alors, on ne parlait pas de la mort de la mort.

Et puis, je me rappelle, moi aussi, d'autres époques où toutes les dictatures étaient contre toutes les dictatures, mais alors, on se revolte contre le dictateur, et non contre l'État.

Demain, nous nous dresserons de toutes nos forces contre ceux qui voudront nous opprimer, seraient-ils les plus rouges de la terre.

Nous donnons nos efforts pour la transformation du monde, mais ceux qui entravent en peu notre action, ce sont les « précurseurs de l'âme », de toutes catégories, et il y a quelques-uns parmi eux.

Pierre LE MEILLEUR.

Antoine ANTIGNAIS.

## La Nouvelle Gloire du Sabre

Documents vécus pour servir à l'histoire de la grande guerre (1914-1919)<sup>(1)</sup>

### IV

#### Le martyre après l'armistice

Enfin le 11 novembre 1918, quand fut signé l'armistice sur les grands bâges curassés, immobilisés et mornes, comme sur le plus infime des patrouilleurs, une houle énorme de joie déferla sur les équipages. De tout le bord, des croiseurs, des chalutiers, des tonnerres de hurrahs montèrent vers le ciel d'automne.

Epuisés, anémés, à bout de forces, morosus jusqu'aux molles par les nostalgie et les fièvres, nos pauvres marins, usèrent tout ce qui leur restait de souffle dans les poumons à pousser ce cri de bonheur et de délivrance. Quelques jours après, à la nouvelle que les flottes austro-allemandes étaient désarmées, tout cette immense joie devint un véritable délire qui eut le don d'exaspérer plus encore la mauvaise humeur de la plupart des officiers, aux espoirs irrémédiables depuis.

Hélas ! défrie, en effet, pur délice, car les jours, les semaines et les mois passèrent, sans qu'on fit de désarmée une seule unité, et de démobiliser un seul homme.

Monat, dans la V. O. du 6 juin, explique l'abstention des autres politiques par l'état de santé de certains d'entre eux. L'argument de la valeur. Mais parmi nos infortunés camarades, les officiers, pour la plupart déçus, je le répète, dans leurs espoirs d'avancement pour cette fin de guerre imprévue, conscients, aussi et honteux du rôle lamentable que leur fameuse marine avait joué pendant quatre ans, étaient devenus d'une humeur encore plus exécrable.

Sur nombre de bateaux, petits et grands, les punaises, la vermine, les pouilleries de toute sorte, dont le pulvéril était allé croissant, atteignaient maintenant leur apogée. Elles étaient les vraies triomphatrices sur mer comme elles le furent sur terre.

Par manque et épurement des provisions, ou par impératif d'organisation, la nourriture tournait à la pitance de porcherie, et les gamelles devenaient des auge minuscules. Pain de granit, biscuits basitalis, lard ranci, fromage moisi, viandes à asticots, fayots avariés, pinard au compté-gouttes quand il y en avait, café marécage, compotaient de l'eau et de sucre, et l'ensemble était allé croissant, atteignant au contraire une saveur de gâteau de la bûche.

Quant à l'ordre pour que justice soit accordée à tous, il fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, dans les deux derniers mois de la guerre, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut fait, mais avec un retard plus ou moins important, dans les deux derniers mois de la guerre.

Ensuite, lorsque l'ordre pour que justice soit accordée à tous fut